

Question de Mme Fabienne Winckel à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, à la Lutte contre la fraude fiscale et à la Politique scientifique, adjointe au ministre des Finances, sur "la violence faite aux hommes" – 18/3/2015

Fabienne Winckel (PS): Madame la présidente, madame la secrétaire d'État, la Journée contre les violences faites aux femmes a eu lieu le 25 novembre dernier. En tant que femme, je ne peux que me réjouir de la reconnaissance officielle de cette problématique.

Je suis néanmoins étonnée de ne voir que peu de choses concrètes dans votre note de politique générale concernant les violences conjugales faites aux hommes.

Certains rapports tendent en effet à démontrer que les hommes subissent également, malheureusement de plus en plus, des violences de la part de leur conjoint, plus enclin à utiliser les mots plutôt que les coups. Il s'agit donc d'y être très attentif.

Madame la secrétaire d'État, des études récentes ont-elles été menées sur cette problématique?

Pouvez-vous me donner les chiffres en votre possession?

Ne trouvez-vous pas que l'absence d'outils d'aide spécifiquement destinés aux hommes ayant subi des violences conjugales alors qu'ils existent pour les femmes est source de discrimination?

Comptez-vous intégrer ce thème de manière plus importante dans le prochain Plan d'action national de lutte contre les violences entre partenaires? De manière générale, comptez-vous prendre des mesures spécifiques face à cette problématique?

Si oui, lesquelles?

Elke Sleurs, secrétaire d'État: Madame la présidente, madame, mon administration a réalisé une enquête au sein de la population tant féminine que masculine afin de comprendre la réalité et de saisir les différences selon le sexe. La dernière enquête *Dark Number* menée à grande échelle en Belgique s'intitulait "Les expériences des femmes et des hommes en matière de violence psychologique, physique et sexuelle" et date de 2010.

Voici quelques résultats de l'enquête sur les violences entre partenaires ces douze derniers mois. 12,5 % des répondants ont déclaré avoir été victime au moins une fois d'actes de violence par leur ex-partenaire au cours des douze derniers mois. Il s'agit de 14,9 % des femmes et 10,5 % des hommes.

En matière de violence psychologique ou verbale, 11,9 % des femmes et 9,7 % des hommes en sont victimes. En matière de violence physique, 1,9 % des femmes et 0,8 % des hommes en sont victimes. En matière de violence sexuelle, 0,9 % des femmes en sont victimes.

Les femmes sont plus souvent victimes de violence grave et très grave que les hommes. La différence entre les femmes et les hommes se manifeste plutôt par la gravité des actes de violence. Il faut noter ici que la gravité est une combinaison de la fréquence et du type de violence par rapport au pourcentage total des actes de violence.

Pour les pourcentages de violence modérée à très grave, ce sont toujours environ 5 % des femmes qui en sont victimes. Chez les hommes, ce pourcentage fluctue: 5,3 % des hommes sont victimes de violence modérée, 3,4 % sont victimes de violence grave et 1,7 % de violence très grave.

Évoquons à présent les thèmes spécifiques.

En 2009, une enquête a été réalisée sur les facteurs qui influencent les garçons et les hommes d'origine étrangère en Belgique dans leurs choix de partenaire. Le but de cette enquête était de comprendre les processus déterminants pour les hommes d'origine étrangère dans leurs choix de partenaire et de conclusion de mariage et de connaître leur avis sur les relations avant le mariage, le divorce, la cohabitation hors mariage, etc. Le but de cette enquête était également de collecter des informations sur la nature, l'ampleur et les conséquences des mariages arrangés et des mariages forcés chez les hommes d'origine étrangère en Belgique. On voulait ainsi aboutir à des recommandations pour que la politique, la prévention et les services d'aide répondent mieux aux besoins des garçons et des hommes d'origine étrangère.

Je souligne également que l'information à destination des citoyens autour de la violence entre partenaires est toujours rédigée sans restriction de genre.

Je pense entre autres aux brochures *Violence, comment s'en sortir?* et *Brisez le silence*. Le site web www.violenceentrepartenaires.be est lui aussi rédigé sans restriction de genre. Les campagnes de sensibilisation, quant à elles, ciblent les victimes féminines, les victimes masculines ou les deux.

Dans le cadre de l'aide offerte aux hommes victimes de violence, j'aimerais évoquer la journée d'étude organisée en 2013 autour du thème "Les hommes victimes de discrimination et de violence". Cette journée d'étude est le fruit d'une collaboration entre l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes et les différentes organisations masculines belges. Comme je l'ai dit, en début de semaine, mon administration m'a remis le projet de plan d'action national. Les consultations en vue de préparer ce nouveau plan d'action national ont, elles aussi, accordé une attention importante à cette problématique. La participation à ces journées d'étude spécifique a permis d'identifier les besoins et les demandes autour de cette problématique.

Ces consultations, combinées à des recherches nationales et internationales, ont révélé que les initiatives d'aide existantes qui s'adressent aujourd'hui essentiellement aux femmes victimes de violence domestique ne peuvent pas être organisées ou transposées à l'identique aux victimes masculines. Il est important de connaître les besoins des hommes victimes de violence domestique.

Il ressort déjà toutefois d'une concertation avec mon administration que ce projet de plan met en avant les problèmes que les hommes rencontrent lorsqu'ils sont victimes de violence domestique. Je procéderai à une évaluation contextuelle des diverses mesures prises à cet égard. Ce sera pour nous aussi un moyen de mettre au jour les lacunes de la politique actuelle pour ensuite lancer des initiatives de manière efficace pour les victimes masculines de violence domestique parce que nous sommes pour l'égalité des femmes et des hommes.

Fabienne Winckel (PS): Madame la ministre, je vous remercie pour votre réponse. Je me permettrai de revenir sur la problématique lorsque nous aurons connaissance de votre plan.

Elke Sleurs, secrétaire d'État: Vous avez raison de souligner l'importance de cette question. On parle toujours de la violence contre les femmes. Malheureusement, beaucoup d'hommes sont aussi victimes de violence. Chaque victime est une victime de trop.